

ECOLE PRIMAIRE DE BURIE
20 BOULEVARD DES ECOLIERS 17770 BURIE
TEL : 05 46 94 90 57 – ce.0171013J@ac-poitiers.fr

Année scolaire 2022 – 2023
Compte rendu du 1er conseil d'école
Du 14 novembre 2022

Début de la séance : 17h30
Secrétaire de séance : Madame Jolivet

Etaient présentes : Les enseignantes (Mesdames Béral ,Cochard,Sénécaux, Hyves, Bihel, Jolivet, Ogier), Mme Perrin (directrice des K-Gouilles), Mme Gilardin (mairie de Burie), Mme Pottier (Maire de Migron), les parents représentants (Mme Canfin, Mme Chauvet, Mme Dessendier, Mme Kermarec, Mme Prampart)
Excusés : Mme Charpentier (inspectrice de l'éducation nationale), Mr Giraud (référent CDA), les membres du RASED, Madame Kermarec, Madame Rouquet (parents d'élèves), Madame Baudroux (enseignante).

1-Présentation de la nouvelle équipe pédagogique :

Tour de table et présentation des nouvelles enseignantes

Présentation de la personne recrutée en « service-civique » qui a débuté son contrat le 7 novembre. *Madame Marine Barraud* qui sera présente les jours de classe aux horaires de l'école. Rappel de ses missions

Présentation de l'AESH Madame Julie Tierce qui interviendra à plein temps la semaine à l'école pour 3 élèves à besoin particulier.

2- Résultats des élections des parents d'élèves : Présentation de la nouvelle équipe : sur 176 inscrits, 67 ont voté ce qui représente 38 % de participation avec une légère hausse par rapport à l'année dernière qui était de 35%.

3- Présentation du RASED : Mesdames Typhaine Vallée nouvelle psychologue scolaire de l'éducation nationale et Madame Stéphanie Soury enseignante spécialisée à dominante relationnelle.

L'objectif principal du Rased est la prévention et la réduction des difficultés scolaires en liaison avec les enseignantes, les familles, et les partenaires extérieurs.

Une dizaine d'élèves ont été signalés pour une demande d'aide.

4- **Présentation du CLAS** : rencontre avec la directrice, une dizaine de famille se sont vues proposées l'aide du CLAS. Intervention les mercredis matins à Burie

5- **Présentation de l'association des parents d'élèves de l'école** : partenaire indispensable à la vie de l'école. Madame Dessendier présente les différentes manifestations de l'année.

6- **Effectifs et répartition** : 120 inscrits

Moyenne cette année de 17,1 élèves par classe.

Moyenne à la Rentrée 2022 : 23,2 en maternelle et 21,9 en élémentaire.

7- **Conseil des délégués d'élèves** : Elections en septembre.

Réunion les jeudis toutes les 3 semaines. Délégués élus du CP au CM2. Thématique définie par les élèves. Aménagement de la récréation. Demande d'apporter des jeux en récréation. Discussion en conseil des maitresses, signature d'une charte des éco-gestes en partenariat avec la mairie de Burie, charte de bonne conduite pour les jeux en récréation. Demande de pouvoir lire le menu et surtout qu'il soit respecté car les enfants notent souvent des différences entre ce qui est écrit et ce qui est lu.

8- **Exercice de sécurité** : réalisé le lundi 10 octobre les conclusions ont été transmises à Monsieur Le maire pour un problème de niveau sonore trop faible et des clés qui manquent pour arrêter l'alarme. L'alarme n'est pas entendue lorsque les élèves sont en récréation. Reste à faire les exercices de mise en sureté et intrusion. Proposition d'ajouter un boitier à l'extérieur.

Réflexion autour d'un signal visuel silencieux pour l'alerte intrusion.

9- **Règlement intérieur** :

§ Vie scolaire : proposition de modification de l'horaire de récréation du matin : 10h15-10h30 en élémentaire.

§ Responsabilité et surveillance : Modifier « ~~Les jeux personnels sont interdits à l'école~~ »

En « Les jeux personnels sont interdits à l'école maternelle. En élémentaire, les jeux personnels sont interdits sauf ceux définis et votés par le conseil d'élèves et l'équipe enseignante. Les élèves s'engagent à signer une charte de bonne conduite. Les enseignantes déclinent toutes responsabilités en cas de perte ou de vols et se donnent le droit de suspendre cette autorisation si la charte n'est pas respectée. » Une demande lors du premier conseil des délégués a été faite pour apporter des cartes Pokémon et sera effective dès signature de la charte par les intéressés. Préciser dans la charte que les cartes ne sont autorisées que sur les temps de récréations du matin et après-midi.

Voté à l'unanimité.

10 –**Travaux et aménagement dans l'école** : Toute l'équipe enseignante remercie l'aide précieuse et la réactivité des employés communaux présents lors de la préparation de la rentrée scolaire en septembre et sur le terrain régulièrement pour permettre d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions. Ont été réalisés cette période : la réparation du Baby Foot, la peinture de préau N°1, l'intervention électrique sur les néons dans la classe de madame Sénécaux, l'installation de nouveaux rideaux en maternelle, la réorganisation des clés avec les badges alarme pour chaque personnel de l'école, l'installation de panneaux de liège dans le couloir, l'aménagement du site « école-dehors » avec l'aménagement d'une barrière et le nettoyage du site. Les mairies achèteront 2 tables de pique-nique en bois pour le site afin d'accueillir les classes dans de meilleures conditions.

Pour une meilleure communication, les parents demandent un panneau d'affichage au portail bleu. Possibilité d'en récupérer un de la cour pour le déplacer.

11- Projets pédagogique

Les projets d'école et de classe prennent appui sur le projet académique. Après trois années scolaires marquées par la crise sanitaire, l'académie de Poitiers se dote d'un nouveau document stratégique, le projet académique effectif à partir de la rentrée 2022 et jusqu'en 2025. Quatre axes ont ainsi été identifiés et sur lesquels notre école prendra appui ces prochaines années pour orienter notre travail et nos projets pédagogiques.

Axe 1 : pour tous les élèves, des parcours scolaire ambitieux

Place importante faite aux savoirs fondamentaux (Maths, français) qui passe par **une formation sur six ans de tous les professeurs des écoles en mathématiques et en français selon une approche collective en cohérence avec leurs aspirations professionnelles**. Au sein des classes, permettre à chaque élève par des **parcours personnalisés**, d'avancer à son rythme en visant l'excellence et l'acquisition des compétences du socle commun.

Mettre en place **une pédagogie par ateliers**, par groupe homogène et hétérogène. Etre au plus proche des besoins de chaque élève en prenant appui sur les résultats aux évaluations nationales en CP et CE1.

Donner confiance et valoriser l'estime de soi de chaque élève en proposant des projets variés et ambitieux qui permettent la réussite de tous et la possibilité d'exprimer ses compétences dans des domaines variés : Projet Ecole dehors (EDD), Cross de l'école, natation, voile (sportif), la grande lessive, sorties culturelles (artistique)

Axe 2 : une pédagogie numérique au service des apprentissages

Sensibiliser les enfants au numérique par l'utilisation ponctuel de l'outil sur des projets de classe. Tablette numérique, ordinateur, ENT, projet web radio

Axe 3 : Vivre ensemble et devenir citoyen

La **transmission des valeurs républicaines, la laïcité, la citoyenneté**, la culture de l'engagement et la **lutte contre toutes les formes de discrimination** sont au centre de la mobilisation de l'École et de ses partenaires. Ainsi l'ensemble de la communauté éducative développe une culture commune pour un meilleur vivre ensemble.

- Formation des enseignantes « **plan Laïcité** » journée faite avant les vacances de la Toussaint.
- Projet **éco-délégués** en partenariat avec la mairie
- Projet **Solidarité** : piles (CM2),
- **Action citoyenne** : Nettoyons la nature, discussion dans les classes autour des jours fériés du 11/11 et du 8/5 et invitation des familles à venir assister à ces moments citoyens, éducation autour du recyclage et du gaspillage de l'eau, sensibilisation au mois d'octobre rose.

A sein de chaque classe, des projets sont déclinés en ce sens.

Présentation par les collègues de leurs projets de classe.

12- Coopérative scolaire : Moins de familles ont participé. L'école engagera des actions ponctuelles dans l'année afin de financer les sorties scolaires.

13- Pas de questions diverses

Fin de la séance à 19h45

Secrétaire de séance :

Madame Bihel

Madame Jolivet